

Matrice des Résultats: Programme Pays Gouvernement du TOGO - UNICEF 2014 - 2018

Objectif(s) du Millénaire pour le développement / Engagement(s) de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE : OMD 1 – Cible 1.C: Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim; OMD 4 – Cible 4.A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans; OMD 5 – Cible 5.A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle ;

OMD 6 – Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et paludisme et autres maladies graves et avoir commencé à inverser la tendance actuelle ;

OMD 7 – Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

CDE : articles 6,24

Priorités Nationales de Développement – Stratégie de Croissance Accélérée et Promotion de l'Emploi (SCAPE) : 2013-17: La vision du gouvernement à long terme est d'asseoir un système de santé performant, accessible et équitable, capable de satisfaire le droit à la santé de tous, en particulier les plus vulnérables. Pour le VIH/SIDA : le gouvernement oriente ses efforts sur : (i) le renforcement de la prévention de l'infection à VIH et des IST ; (ii) l'intensification de la prise en charge globale ; et (iii) le renforcement de la gouvernance et la gestion de la réponse. Pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement: (i) la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE); (ii) l'amélioration de l'accès équitable et durable des populations à l'eau potable, à des services d'assainissement adéquats, et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène.

Effet PNUAD: Les populations notamment les plus vulnérables ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité

Composante du Programme (et domaine du PSMT afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
Survie et Croissance Santé et Développement du jeune enfant (FA1)	<p>1) D'ici fin 2018, les familles adoptent les pratiques familiales essentielles, y compris celles portant sur la nutrition, l'hygiène et l'assainissement, et utilisent les services de santé préventifs et curatifs, pour une amélioration de la survie des filles et garçons de moins de cinq ans. (PNUAD Produit 2.1)</p> <p>2) D'ici fin 2018, La gestion du système de santé est renforcée au</p>	<p>% d'enfants de moins de 5 ans ayant dormi sous MILDA. <i>Référence : 81.5%¹ ; Cible: 85%</i></p> <p>% d'enfants de 0 à 5 mois allaités exclusivement au sein. <i>Référence: 62.4%² (filles : 62.2%/ garçons: 62,6%); Cible: 72% (parité filles/garçons)</i></p> <p>% d'enfants de 6 à 23 mois recevant un apport alimentaire minimum acceptable. <i>Référence: 18,5%³ (filles et garçons, analyse complémentaire à réaliser); Cible: 40% (parité filles/garçons)</i></p> <p>% d'enfants avec diarrhée traités avec TRO et poursuite de l'alimentation. <i>Référence: 23.6%, (filles : 24.8/garçons: 22,6); Cible: 50% (parité filles/garçons)</i></p> <p>% d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition chronique. <i>Référence: 29.7%, (filles: 27.9%/garçons: 31.5%); Cible 20%</i></p> <p>% d'enfants de 0-11 mois ayant reçu la vaccination contre la Rougeole. <i>Référence: 67% ; Cible: 95%</i></p> <p>% d'enfants de 0-5 ans traités avec un antipaludéen endéans les 24 heures. <i>Reference: 23.6% (filles : 23.8%/garçons : 23,4%); Cible: >50% (parité filles/garçons)</i></p> <p>Nombre de personnes vivant dans des communautés ayant atteint le statut FéDAL. <i>Référence: 19,250 personnes dans les régions de Savanes et Kara ; Cible: 1,507,500⁴ soit 100% de la population rurale de 16 districts de Kara, Savanes et Plateaux</i></p> <p>% d'enfants de 12-23 mois ayant reçu 2 doses de Vitamine A par an. <i>Référence: 88% (filles : 88.6%/garçons: 87.5%); Cible: 95% (parité filles/garçons)</i></p>	<p>Principaux Partenaires:</p> <p>Ministère de la Santé, Ministère de l'Eau au niveau national et déconcentré, Comité de Gestion de la Santé (COGES), Communautés. OMS, UNFPA, ONUSIDA, Agence Française de Développement, Gouvernement Français, Union Européenne, Banque Mondiale (BM), Banque Africaine de Développement (BAD)</p> <p>Autres partenaires du secteur : Allemagne et Etats-Unis.</p> <p>Fonds Globaux : Fonds Mondial pour la Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, GAVI Alliance, Fonds Mondial pour l'Assainissement</p> <p>Organisations Non</p>

¹ Source : enquête indépendante de couverture - Corps de la Paix - 2012

² Source : MICS 2010 toutes les données non référencées plus bas dans ce tableau sont issues du MICS 2010

³ Source : SMART Juin 2012

⁴ Source : Système d'Information Sanitaire (SIS)

	niveau national, régional et des districts sanitaires pour faciliter une offre équitable de services préventifs et curatifs de qualité en vue d'une réduction durable de la mortalité des filles et garçons de moins de 5 ans (PNUAD produit 2.1 et 2.2 et 2.3)	<p>% d'enfants de 0-11 mois ayant reçu le Pentavalent 3. <i>Référence: 81%⁵; Cible: 95%</i></p> <p>% d'enfants avec une pneumonie présumée ayant reçu des antibiotiques. <i>Référence: 40.8% (filles : 38.3%, garçons: 43.7%); Cible: 65.0% (parité filles/garçons)</i></p> <p>% des femmes enceintes séropositives ayant reçu la prophylaxie ARV pour réduire la TME du VIH. <i>Référence: 59.8%⁶; Cible: 100%</i></p> <p>% d'enfants de mères séropositives ayant reçu la prophylaxie ARV pour réduire la TME du VIH. <i>Référence : 36%⁷; Cible : 80%</i></p> <p>Pourcentage des enfants (0 -14 ans) infectés par le VIH bénéficiant du traitement ARV. <i>Référence: 24%⁸; Cible: > 50%</i></p> <p>% de nouveau-nés dont la mère a accouché dans une structure de santé, bénéficiant d'un paquet minimum de soins de base. <i>Référence: à déterminer; Cible : 50%</i></p> <p>% des ménages consommant du sel convenablement iodé. <i>Référence : 31% de sel iodé; Cible : 90 % du sel consommé au Togo est Iodé</i></p>	<p>Gouvernementales nationales et internationales: Plan Togo, Croix Rouge Togolaise, Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), Organisation Panafricaine de Lutte Contre le Sida (OPALS), Société Togolaise de Pédiatrie (SOTOPED) et autres organisations professionnelles du secteur de la Santé.</p> <p>Cadre(s) de Partenariat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Plan National de Développement Sanitaire et son Compact - Le Plan d'Action National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)
<p>Objectif(s) du Millénaire pour le développement / Engagement(s) de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE: OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. (Cible 2.A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.); OMD 3 (Cible 3.A : Eliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard); CDE : articles 28 et 29 ; Convention relative aux droits des personnes handicapées.</p>			
<p>Priorités Nationales de Développement – SCAPE 2013-17: Arriver à l'accès universel à l'école primaire, d'ici à 2020, en supprimant les disparités pour les enfants issus de familles pauvres, les enfants du milieu rural et les filles : organiser le fonctionnement du système éducatif sur le plan quantitatif (gestion des flux des élèves) et qualitatif (apprentissage des élèves aux différents niveaux d'enseignement)</p>			
<p>Effet PNUAD 2: Les populations notamment les plus vulnérables ont un accès équitable à des services sociaux de base de qualité.</p>			
Composante du Programme (et domaine du PSMT afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération

⁵ Rapport conjoint OMS-UNICEF , 2011

⁶ Programme National de Lutte contre le Sida - 2012

⁷ idem

⁸ idem

<p>Education et Développement</p> <p>Education de qualité pour tous (FA 2)</p>	<p>3) D'ici fin 2018, les filles et les garçons, y compris les plus vulnérables, ont un accès équitable à une éducation préscolaire et primaire de qualité grâce à la mise en œuvre au niveau national et déconcentré de politiques, stratégies et mécanismes de planification, de gestion et de suivi adaptés. (PNUAD : Produit 2.4)</p> <p>4) D'ici fin 2018, 90% des filles et garçons de 25 inspectoriats des régions des Savanes et des Plateaux achèvent le cycle primaire grâce à un enseignement de qualité, dans un environnement scolaire protecteur. (PNUAD : Produit 2.4)</p>	<p>Taux Brut de Scolarisation au préscolaire. <i>Référence: 11.7%⁹ (filles: 12.1 %/ garçons: 11.4%); Cible 20% (filles: 20%/garçons : 20%)</i></p> <p>Taux Net de Scolarisation. <i>Référence: 83.9%¹⁰(filles : 82.2%/garçons: 85.5%); Cible 96% (filles : 96%/garçons : 96%)</i></p> <p>Le Ministère de l'Education dispose d'une stratégie d'intégration et de gestion des enseignants volontaires. <i>Référence: Stratégie non disponible; Cible: disponible</i></p> <p>Une stratégie d'éducation inclusive pour les enfants vivant avec un handicap est adoptée et incorporée dans la révision du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) en 2017. <i>Référence: Stratégie non disponible; Cible: disponible</i></p> <p>% de femmes parmi les enseignants qualifiés. <i>Référence : 16% ; Cible : 25%</i></p> <p>Taux Net de Scolarisation (filles/garçons) dans les régions cible</p> <p><i>Références:</i></p> <p><i>Savanes : G 79.4% ; F:74.5% ; T : 77%</i></p> <p><i>Plateaux : G : 83.4% ; F : 79.7% ; T : 81.6%</i></p> <p><i>Moyenne Nationale: G : 85.5% ; F : 82,2% ; T : 83.9%</i></p> <p>Taux d'achèvement au primaire</p> <p><i>Références:</i></p> <p><i>Savanes : G : 68.2% ; F: 49.5% ; T : 59%</i></p> <p><i>Plateaux : G : 74% ; F: 59.4% ; T : 67.1%</i></p> <p><i>National : G : 81.2% ; F: 69.7% ; T : 75.7%</i></p> <p>Indice de disparité entre le niveau national et la région des Savanes pour le taux d'achèvement <i>Référence : 1.28; Cible : 1.06</i></p> <p>Indice de parité filles/garçons pour le taux d'achèvement</p> <p><i>Savanes : Référence : 0.72; Cible : 1.0</i></p> <p><i>Plateaux: Référence : 0.80; Cible : 1.0</i></p> <p><i>National : Référence : 0.72; Cible : 1.0</i></p> <p>% d'écoles disposant d'infrastructures d'eau. <i>Référence: 35% ; Cible : 60%</i></p> <p>% d'écoles disposant d'infrastructures d'assainissement. <i>Référence : 48% ; Cible 80%</i></p>	<p>Principaux Partenaires:</p> <p>Ministère de l'Education; Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN); Comités de Gestion des Ecoles Primaires (COGEP), Communautés. Agence Française de Développement (AFD), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque mondiale (BM), UNESCO, PAM. Autres partenaires du secteur : Allemagne ONG : Aide et Action, Handicap International, Terre des Hommes</p> <p>Cadre(s) de Partenariat:</p> <p>Plan Sectoriel de l'Education (2010-2020)</p>
<p>Objectif(s) du Millénaire pour le développement / Engagement(s) de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE : Déclaration du Millénaire (en particulier la section VI); OMD 1 et 6; Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs; Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; Conventions 138 et 182 de l'OIT ; Convention relative aux droits des personnes handicapées ; Convention relative aux droits des personnes handicapées</p>			
<p>Priorités Nationales de Développement – SCAPE 2013-17: Axe 3 portant sur le développement humain: Prévenir l'indigence et renforcer le capital humain des personnes les plus vulnérables, notamment celles ayant des enfants par le biais d'un système intégré de filets de sécurité qui réponde aux besoins des pauvres chroniques, des individus affectés par des chocs et des catastrophes et des groupes vulnérables spécifiques ; et faciliter leur accès aux services sociaux de base. Axe 4 portant sur le renforcement de la gouvernance: Renforcer la gouvernance.</p>			
<p>Effets PNUAD 2 et 3: 2) les populations, notamment les plus vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité ; 3) les capacités des institutions et acteurs à l'échelle nationale et locale sont améliorées pour la réduction des inégalités, la modernisation de l'Etat, la consolidation de la paix, de la démocratie et la promotion des droits de l'homme</p>			

⁹ les données de référence proviennent de l'annuaire statistique du Ministère de l'Education pour l'année scolaire 2011-12

¹⁰ idem

Composante du Programme (et domaine du PSMT afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
<p>Protection de l'Enfant et Autonomisation de l'Adolescent(e)</p> <p>Promotion et Protection des droits des enfants et des femmes (FA3 et FA4)</p>	<p>5) D'ici 2018, les enfants vivant dans des familles pauvres ont accès à des systèmes et programmes efficaces de protection sociale. (PNUAD, produit 2.5)</p> <p>6) D'ici 2018, les enfants et les adolescent(e)s demandent et accèdent à des services de protection renforcés, sont protégés contre les violences, les abus, l'exploitation et la discrimination, et participent au développement de leurs écoles, de leurs communautés et du pays. (PNUAD, produit 2.6, 3.5)</p>	<p>La stratégie nationale de protection sociale et son plan d'action sont mis en œuvre. <i>Référence: Document de politique nationale de protection sociale validé ; Cible: Stratégie nationale de protection sociale et son plan d'action mis en œuvre</i></p> <p>Proportion du Budget de l'Etat alloué à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale. <i>Référence: à déterminer; Cible: 1.4% du budget de l'Etat dans le SCAPE</i></p> <p>La modélisation d'un programme pilote de "cash transfert" ciblé sur les enfants renseigne la composante de la stratégie nationale de protection sociale concernant les enfants et les familles vulnérables. <i>Référence: Programme pilote prêt pour la mise en œuvre; Cible: Evaluation d'impact réalisée, leçons apprises documentées et utilisées pour la stratégie</i></p> <p>Proportion d'enfants couverts (individuellement ou en tant que membres d'une famille) par un mécanisme non contributif de protection sociale: <i>Référence: à déterminer; Cible : 4%</i></p> <p>Nombre d'enfants (F/G) victimes d'abus et de violences détectés et pris en charge par le système d'alerte et de réponse (extension de la ligne verte, centre d'accueil, référence), par an. <i>Référence: 1,935¹¹ (1,125 filles, 810 garçons) pour 2012 ; Cible: 3,000</i></p> <p>% d'enfants de moins de 5 ans disposant d'un acte de naissance. <i>Référence: 78% (filles: 78.2%/garçons: 77.7%); Cible: 90% (parité filles/garçons)</i></p> <p>% de dossiers traités par l'autorité judiciaire selon les standards internationaux de justice pour mineurs, sur le total des dossiers transmis portant sur des violences contre les enfants, par an. <i>Référence: à déterminer NC ; Cible : 75% d'ici 2018¹²</i></p> <p>Nombre d'enfants et adolescent(e)s ayant acquis des capacités et des compétences de vie leur permettant de contribuer au changement des normes sociales et de participer au développement du Togo. <i>Référence: à déterminer NC ; Cible : 105,000¹³ (parité filles/garçons)</i></p> <p>% d'adolescents de 15-19 ans qui ont une connaissance approfondie¹⁴ de la transmission du VIH: <i>Référence: filles: 32.6%/garçons: 36.2% ; Cible : filles: 50%/garçons: 50%</i></p>	<p>Principaux Partenaires: Ministères de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), du Travail, de la Justice, de l'Administration Territoriale, de la Sécurité, du Développement à la Base, de la Santé, Parlementaires, Communautés. BM, BIT, PNUD, OMS, HCDH, UNFPA, ONUSIDA, UE. ONGs internationales et nationales: Terre des Hommes, BICE, IBCR, WAO Afrique et autres</p> <p>Cadre(s) de Partenariat: - Politique Nationale de Protection Sociale - Cadre de concertation pour la Protection de l'enfant</p>
<p>Objectif(s) du Millénaire pour le développement / Engagement(s) de la Déclaration du Millénaire / Article(s) de la CDE : Tous les OMD, en particulier l'OMD 1 : Réduction de l'Extrême Pauvreté et de la Faim; et l'OMD 8 : Mise en place d'un Partenariat Mondial pour le Développement ; La Convention relative aux Droits de l'Enfant et ses protocoles facultatifs, la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des femmes.</p>			
<p>Priorités Nationales de Développement – SCAPE 2013-17: Axe 3 portant sur le développement humain; et Axe 4 portant sur le renforcement de la gouvernance: (i) Accélérer le processus de décentralisation ; (ii) Poursuivre le renforcement de la gestion des finances publiques ; (iii) Renforcer le partenariat et l'efficacité de l'aide publique au développement, (iv) renforcer la planification et le système statistique national</p>			
<p>Effets PNUAD 2 et 3: 2) les populations, notamment les plus vulnérables, ont un accès équitable a des services sociaux de base de qualité ; 3) les capacités des institutions et acteurs à l'échelle nationale et locale sont améliorées pour la réduction des inégalités, la modernisation de l'Etat, la consolidation de la paix, de la démocratie et la promotion des droits de l'homme</p>			

¹¹ Rapports du MASSN

¹² Rapports du Ministère de la Justice, Rapports du Ministère de la Sécurité

¹³ Rapports du Ministère de l'Education, Rapports du MASSN

¹⁴ « connaissance approfondie »: définition du MICS: au moins deux méthodes de prévention, rejet de deux idées préconçues et savent qu'une personne infectée peut être en bonne santé apparente

Composante du Programme (et domaine du PSMT afférent)	Résultat(s) de la Composante du Programme	Indicateurs clés de progrès, données de référence et cibles (pour chaque résultat de la composante)	Principaux Partenaires, Cadres de Partenariat et Programmes de Coopération
Analyse Socio-économique pour l'Équité et Plaidoyer FA5 Politiques, Plaidoyer et Partenariat pour les droits de l'enfant	<p>7) La production et l'utilisation de données désagrégées, les analyses socio-économiques et le plaidoyer contribuent à une planification, une budgétisation et une utilisation plus efficiente des ressources, favorisant l'équité dans la survie, l'éducation, la protection et le développement de tous les enfants. (PNUAD, produit 3.3)</p>	<p>L'Analyse de la Situation des enfants et des femmes incluant l'étude des disparités et de la pauvreté est mise à jour tous les deux ans. <i>Référence: SitAn 2013 ; Cible : 2015 et 2017</i></p> <p>Un système de « tracking » des dépenses et recettes publiques est mis en place pour un suivi effectif et transparent de la mise en œuvre des budgets des secteurs sociaux concernant les enfants <i>Référence: pas de système de « tracking » ; Cible : système disponible</i></p> <p>% du budget de l'Etat alloué aux secteurs sociaux (Santé, Education, Eau et Assainissement, Protection Sociale hors système d'assurance maladie des travailleurs du secteur public) <i>Référence: Budget 2012: 7% alloué à la Santé ; 2.3% à l'Eau et l'Assainissement ; 16.8 % à l'Education ; 0.54% à la Protection Sociale. Cible: Evolution positive de l'allocation vers les cibles du SCAPE : 10% Santé ; 23% Education; 1.4% Protection Sociale ; Eau et Assainissement : à définir</i></p> <p>Taux en % des dépenses en santé supportées par les ménages sur le total des dépenses en Santé. <i>Référence: 51%; Cible : 30%</i></p> <p>Pourcentage des dépenses de l'enseignement primaire bénéficiant directement aux écoles primaires par région - hors budget personnel enseignant : <i>Référence : PETS 2013 ; Cible : à déterminer</i></p> <p>% du budget de la protection sociale consacré à des transferts sociaux visant les familles les plus vulnérables. <i>Référence: 0% ; Cible : à déterminer</i></p> <p>L'allocation budgétaire aux régions pour les secteurs sociaux est basée sur des critères équitables de développement humain et de prévalence de la pauvreté. <i>Référence: à déterminer; Cible : allocation basée sur des critères équitables</i></p>	<p>Principaux Partenaires: Secrétariat Technique du DSRP, Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Ministère de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la Communication. Medias publics et privés PNUD, FMI, BM, UE, BAD</p> <p>Cadre(s) de Partenariat: La SCAPE et les Plans d'Actions Prioritaires.</p>